



Bernard GAUDIN : candidat de la gauche rassemblée

Vous invite à rejoindre la liste
"Chateaubriant 2014-2020 La voie
citoyenne".

Une liste composée de citoyens
engagés.

Une liste construite autour des
valeurs de solidarité, de respect des
différences, d'ouverture aux autres.

Une liste qui porte l'ambition
d'améliorer les conditions de vie des
habitants, d'accueillir, de créer une
nouvelle dynamique de territoire et
de répondre aux défis écologiques au
bénéfice de l'emploi.

Réaction à l'article de l'Eclaireur sur la future piscine à
Châteaubriant : www.leclaireurdechateaubriant.fr
(<http://www.leclaireurdechateaubriant.fr/2013/11/18/piscine-intercommunale-premiers-coups-de-pelle/>)

Les trois communautés de communes de Châteaubriant, Derval et Nozay qui composent le Pays de Châteaubriant (soit 33 communes et 57 000 habitants) vont réaliser chacune leur projet de piscine. Ces 3 projets : 2 constructions neuves à Châteaubriant et Derval et 1 réhabilitation à Nozay) s'ajoutent à l'actuelle piscine de la ville de Châteaubriant.

Trois projets qui viennent lourdement ponctionner les contrats de territoire mis en œuvre par la Région Pays de la Loire et le Département, mais également le pôle d'excellence rurale de l'État et le programme européen Leader.

Le contrat de territoire de la Région porte sur un montant de 4 848 000 euros pour la période 2014 à 2016. Les élus du pays de Châteaubriant ont décidé d'affecter 2 531 181 euros pour la construction des piscines de Châteaubriant (1 925 781) et Derval (605 400).

Le contrat de territoire du département porte sur un montant de 7 972 742 euros. Les élus des 3 communautés de communes ont décidé d'affecter 2 941 083 euros pour les 3 piscines dont 1 969 219 euros pour la 2ème piscine de Châteaubriant. Les précédents contrats de la région et du département ont déjà contribué au financement des avant-projets de ces équipements (études et achat de terrain de la com com à la ville).

Le pôle d'excellence rurale porte sur un montant de 1,5 million au Pays de Châteaubriant. Plus de 700 000 euros sont affectés à la construction de la 2ème piscine de Châteaubriant.

Le programme européen leader porte sur un montant de 1.2 million d'euros. Contre toute attente 150 000 euros seront affectés à parts égales aux 3 piscines de Châteaubriant Nozay et Derval.

Ainsi, notre territoire se prive d'une masse budgétaire de plus de 6 millions d'euros proposés par l'État, la Région, le Département et l'Europe pour servir de leviers au développement économique du territoire, pour soutenir des actions de solidarité, d'accès à la santé au logement et pour proposer des nouveaux services à la population.

Le projet de la 2ème piscine à Châteaubriant est annoncé à plus de 15 millions d'euros. Comment la communauté de communes va financer la différence ? Quelles seront les conséquences pour les investissements d'avenir de cette collectivité ? Quel sera le budget de fonctionnement de ces 2 piscines ? Sachant que le coût de fonctionnement d'une piscine varie entre 450 000 et 600 000 euros par an et qu'il faudra y ajouter le remboursement des annuités d'emprunts.



Aucune évaluation des besoins n'a été faite à l'échelon du Pays de Châteaubriant qui nous semble pourtant être l'échelon pertinent et cohérent pour ce type d'équipement lourd et fort coûteux en terme de fonctionnement. Difficile de croire qu'il faut 4 piscines pour un territoire de 57000 habitants et 33 communes. Est-il encore temps de sortir la tête de l'eau, et de s'engager sur une réelle évaluation des besoins ? Après tout les projets de construction de Derval et Châteaubriant ne sont pas démarrés en tant que tel.

...

Chateaubriant

Piscine intercommunale : premiers coups de pelle

Dernière mise à jour : 18/11/2013 à 18:27

Journal L'Eclaireur

Les travaux pour la future piscine intercommunale, qui sera située au nord des étangs de Choisel, près de l'hippodrome à Châteaubriant, ont démarré. Cinq tractopelles sont entrées en action aujourd'hui : la voie d'accès est en cours de création. C'est le début d'un long chantier qui devrait durer 2 ans.

L'espace aquatique devrait être livré au cours du deuxième semestre 2015. L'équipement devrait pouvoir accueillir 600 personnes. Coût global du projet : 12,7 millions d'euros.

Le chantier a démarré à Choisel.

